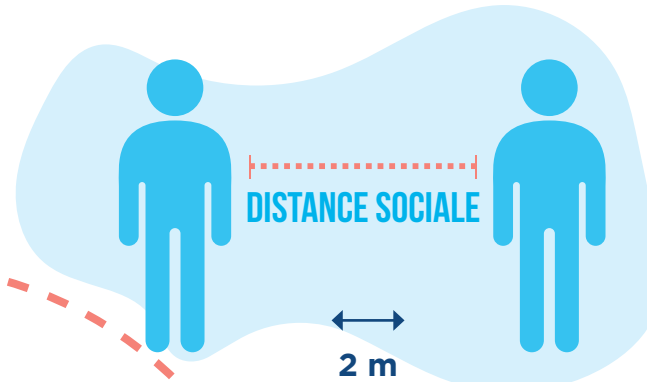


**Le port d'un masque de procédure est obligatoire en TOUT TEMPS pour les adultes et les enfants de 10 ans et plus.**

Le port d'un couvre-visage et fortement suggéré pour les 2 à 9 ans.



**Se désinfecter les mains à l'entrée du Théâtre avec le gel hydroalcoolique fourni par Côté scène.**



dans la salle de spectacles et dans les autres lieux publics du Théâtre.

## Pour une sortie au théâtre en toute **SÉCURITÉ**

### AUTRES PROCÉDURES

- Les portes du Théâtre Léonard St-Laurent ouvriront 30 minutes avant la représentation pour permettre une entrée graduelle des spectateurs.
- L'équipe d'accueil portera un équipement de protection (masque de procédure et visière) et respectera les mesures de distanciation.
- Les surfaces fréquemment touchées (poignées, mains courantes, accoudoirs, comptoir de la billetterie, etc.) seront désinfectées après chacune des représentations.
- Le plan de salle est adapté à l'occupation de sièges adjacents uniquement pour les spectateurs demeurant à la même adresse et est en respect de la distance de sièges vacants (2 m) de chaque côté des deux bancs occupés.